

CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS »

ANNEE 2013

INTITULE DE L'ACTION : Arasement du seuil de l'étang de l'Ecluse - 22120 YFFINIAC

BASSIN VERSANT : Rivière le Saint Jean (BV de l'Anse d'Yffiniac)

DEPARTEMENT : Côtes d'Armor (22)

Maitre d'ouvrage : Saint-Brieuc Agglomération

1. LE CONTEXTE

Installée depuis de nombreuses années sur le cours d'eau du Saint Jean afin d'alimenter l'étang de l'Ecluse de Yffiniac, la prise d'eau constituait un obstacle majeur à la libre circulation piscicole (Truites fario / Anguilles).

La présence de cet ouvrage (95 cm de hauteur) avait modifié la rivière jusqu'à 60 m en amont :

- La formation de plats courants à la place des radiers,
- Une forte dégradation de la continuité sédimentaire,
- Un appauvrissement des habitats piscicoles.

La prise d'eau n'ayant aucune validité réglementaire et prélevant beaucoup plus qu'elle ne devrait (10l/s au lieu de 1,2l/s), les travaux envisagés devaient obligatoirement être accompagnés d'une mise aux normes de cette prise d'eau.

2. LE FINANCEMENT DU PROJET

Etude préalable : AAPPMA de Saint Brieuc Quintin Binic 3 915,00 € TTC

Projet	Coût prévisionnel	Coût réel	Financement AELB		Financement Conseil Général		Financement maître d'ouvrage	
			Taux	Subv	Taux	Subv	Taux	Subv
Etude préalable à l'aménagement du seuil de la prise d'eau de l'Etang de l'Ecluse	3 915.00 €	3 915.00 €	50%	1 957.50 €	10%	391.50 €	40%	1 566.00 €

Réalisation des travaux : SARL Nature et Paysage de BEDEE (35) 8 059,00 € TTC
(Accès, arasement, enrochement, rampe enrochement, gestion ripisylve, pêches électriques)

Projet	Coût prévisionnel	Coût réel	Financement AELB		Financement Région		Financement Conseil Général		Financement maître d'ouvrage	
			Taux	Subv	Taux	Subv	Taux	Subv	Taux	Subv
Suppression du seuil de la prise d'eau de l'Etang de l'Ecluse	8 059.00 €	6 862.65 € *	50%	4 029.50 €	20%	1 612.00 €	10%	806.00 €	20%	1 611.50 €

* Deux pêches électriques sont programmées dans la prestation de l'entreprise (avant travaux et un an après). Le suivi N+ est programmé en octobre 2014.

3. LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont consisté en :

Le 9 octobre 2013

1 - Pêche électrique d'inventaire (Protocole truite, martin pêcheur, pêche en zigzag sur 5 minutes. 2 stations (amont et aval de l'ouvrage)),

Le 21 octobre 2013

- 2 - Mise en sécurité du chantier,
- 3 - Préparation des arbres et coupe le cas échéant,
- 4 - Mise en place du dispositif de filtrage des MES en aval du chantier,
- 5 - Décaissement du sable accumulé devant l'ouvrage,
- 6 - Concassage du seuil,
- 7 - Répartition des matériaux concassés dans l'ancienne fosse de dissipation,
- 8 - Création de la rampe d'enrochement sur 8 m (limite amont de l'ancien seuil -> limite aval de l'ancienne fosse de dissipation),

Le 22 octobre 2013

- 9 - Mise en place des blocs en protection de berge,
- 10- Remise en état du site.



Seuil de la prise d'eau de l'étang de l'Ecluse avant travaux



Seuil de la prise d'eau de l'étang de l'Ecluse après travaux



Prise d'eau de l'étang de l'Ecluse avant travaux



Prise d'eau de l'étang de l'Ecluse après travaux